RAPPORT ANNUEL

2018

DOMINICANS
FOR JUSTICE AND PEACE
Order of Preachers

Dominicans for Justice and Peace, 37/39 Rue de Vermont, C.P. 104, 1211 Genève 20, Suisse
T : +41 (0)22 779 4010, contact@un.op.org, www.un.op.org

Contenu

3 Lettre du Président

4 Dominicains pour la justice et la paix (OP)

4 Notre vision

5 Nos objectifs

5 Présence internationale

7 Nos Programmes

7 Programme plaidoyer

9 Programme formation

10 Nos Priorités

10 Priorité thématique

13 Priorités pays

23 Rapport financier 2018

24 Perspectives futures

25 Conseil exécutif et Secrétariat

PHOTO PAGE DE COUVERTURE:
Communauté pygmée à Isiro
République démocratique du Congo
© Amand-Felix Fufulafu Zaniwe

Lettre du Président

Cher(e)s ami(e)s,

Je vous invite à lire ce rapport annuel de *Dominicains pour la justice et la paix* dans la perspective des crises urgentes auxquelles notre monde est confronté. La plupart des observateurs des Nations Unies s'accordent à dire que ces dernières années ont été marquées par une polarisation croissante entre de nombreuses nations et une diminution du respect des institutions multilatérales, liées entre autres à un mépris des droits de l'homme dans de trop nombreux pays. Face à l'énorme souffrance qui en résulte, nous, dominicain(e)s, ne pouvons rester passifs ! Chargés de prêcher la Bonne Nouvelle de Jésus, nous devons répondre au cri pour le respect des droits humains (de chaque personne et de tous les peuples), pour la justice sociale et pour la paix des peuples dans tous nos domaines d'action.

Notre délégation dominicaine auprès des Nations Unies est notre humble tentative de soutenir et de donner voix aux dominicain(e)s qui travaillent pour la justice et la paix à travers le monde. En lisant ce compte-rendu des activités en 2018, que vous soyez dominicain(e)s ou non, je vous invite à réfléchir et à partager vos vues sur les moyens de renforcer cette présence parmi les 193 membres des Nations Unies. Nous, dominicain(e)s, disposons d'une belle richesse d'institutions et d'expertise. Comment mettre cette ressource au service de la résolution des injustices et des conflits qui règnent dans notre monde ?

Je prie pour que ce bref rapport suscite une plus grande solidarité et une plus grande communion entre nous et qu'il nous inspire une compassion plus profonde pour les millions de personnes qui subissent quotidiennement des violations de leurs droits humains.

fr. Bruno Cadoré, OP
Maître de l'Ordre des Dominicains
Président de *Dominicains pour la justice et la paix*

Dominicains pour la justice et la paix

Le cri d'Antonio de Montesinos
© ladefensadelindio

NOTRE VISION

Dominicains pour la justice et la paix (Ordre des Prêcheurs) représente l'Ordre des Prêcheurs (Dominicains) auprès des Nations Unies (ONU). Créée en 1998 par la Commission dominicaine internationale justice et paix et approuvée par le Conseil général de l'Ordre dominicain comme présence permanente de l'Ordre à l'ONU, l'Organisation a son siège à Genève. Dominicains pour la justice et la paix [ci-après " la Délégation "] a obtenu la reconnaissance officielle de son travail à l'ONU en obtenant le Statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC) en 2002.

La Délégation se consacre à la promotion de la Bonne Nouvelle de la justice et de la paix dans le monde, proclamée par Jésus Christ et concrétisée dans l'enseignement social de l'Église catholique, en tant que partie intégrante de la mission de l'Ordre pour prêcher la vérité. L'Ordre est composé d'hommes et de femmes de plus de 120 pays qui sont impliqués dans de nombreux domaines d'action liés à la justice et à la paix. Notons par exemple : lutte contre l'accaparement des terres par les multinationales ou les grandes industries dans divers pays du Sud, défense des droits des peuples autochtones en Amazonie brésilienne et péruvienne, au Mexique ou au Guatemala, lutte contre la pollution industrielle au Vietnam, en Indonésie ou aux Philippines, prise en charge des personnes les plus vulnérables et des enfants des rues au Burundi, en Inde ou en Afrique du Sud, lutte contre la prostitution et le trafic des personnes dans différents continents, formation des femmes, soutien aux réfugiés et personnes déplacées lors des conflits armés, lutte contre la torture, les disparitions forcées et la corruption, lutte pour la démilitarisation, la protection de l'environnement et pour le développement durable...

Dans ce contexte, la Délégation est animée par le désir d'incarner le Christ en soutenant ces engagements et en assurant leur visibilité par un plaidoyer efficace auprès de l'ONU au profit des populations cibles dans le besoin au niveau local, trop souvent victimes de violations de leurs droits et de leur dignité.

NOS OBJECTIFS

L'objectif principal de *Dominicains pour la justice et la paix* est d'approfondir l'engagement des dominicain(e)s pour trouver des solutions pacifiques aux conflits, s'attaquer aux causes profondes des défis contemporains, promouvoir et protéger les droits humains de tous, et rendre justice aux personnes dont les droits ont été violés.

La Délégation a trois objectifs spécifiques :

1. Engager les dominicain(e)s du monde entier à tous les niveaux dans le travail à l'ONU en facilitant leur participation aux réunions et mécanismes de l'ONU et en encourageant la collaboration avec d'autres acteurs de la société civile, afin d'accroître leur intérêt et leur engagement dans la promotion et la protection des droits humains ;
2. Soutenir les engagements dominicains sur le terrain en faveur des victimes de violations des droits de l'homme en soulevant ces cas au niveau international ;
3. En tant qu'acteur de la société civile, fournir une contribution dominicaine au travail des mécanismes des Nations Unies ainsi qu'aux réflexions sur les différentes thématiques des droits de l'homme.

PRÉSENCE INTERNATIONALE

Avec un bureau à Genève et une présence à Vienne et à Nairobi, *Dominicains pour la justice et la paix* joue un rôle important dans la dénonciation des violations des droits de l'homme et de la destruction de l'environnement dans les différentes instances de l'ONU. La Délégation soutient ainsi les dominicain(e)s et autres acteurs de la société civile impliqués sur le terrain. Le Directeur et Délégué permanent de l'Ordre auprès de l'ONU, fr. Mike Deeb OP, est basé à Rome et effectue de longs séjours à Genève et quelques visites à Vienne et Nairobi.

Siège du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, Genève est un pôle international où l'on traite des sujets qui touchent aux droits de l'homme dans le monde. Avec son bureau à deux pas de l'ONU, la Délégation est au cœur des débats et des négociations de fond sur ce sujet. Mme Laurence Blattmer, juriste en droit international, est basée à plein temps dans le bureau de la Délégation à Genève depuis février 2016. Fr. Leo Almazan OP a également soutenu les activités de la Délégation de janvier à juillet 2018.

UNOG
THE UNITED NATIONS
OFFICE AT GENEVA

The United Nations in Vienna

Grâce à une équipe de trois volontaires laïcs dominicains à Vienne, la Délégation participe aux commissions des Nations Unies sur la prévention du crime et la justice pénale (y compris la corruption) et sur les stupéfiants. En 2018, l'équipe a organisé un événement parallèle aux Nations Unies sur la situation critique des personnes déplacées en Irak, dans lequel sr. Luma Khudher OP a été invitée comme oratrice principale.

United Nations
KENYA
Umoja ni Nguvu

Forte des engagements et de l'expertise des dominicain(e)s en matière de protection de l'environnement, la Délégation en a fait une question prioritaire pour son plaidoyer. En 2018, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), basé à Nairobi, a accordé le Statut consultatif à la Délégation, lui permettant ainsi de participer à l'Assemblée environnementale de l'ONU et à ses structures subsidiaires.

Nos programmes

Les drapeaux à l'ONU à Genève
© Laurence Blattmer

PROGRAMME DE PLAIDOYER

Le programme de plaidoyer est en place depuis plusieurs années, notamment à travers la présence de la Délégation aux sessions du Conseil des Droits de l'Homme (CDH) à Genève. Depuis 2017, ce programme a été consolidé et étendu à d'autres mécanismes de surveillance des droits humains de l'ONU : les Procédures spéciales[1], les Organes de traités[2] et l'Examen Périodique Universel (EPU)[3].

[1] Les Procédures spéciales du Conseil des Droits de l'Homme sont des experts indépendants des droits de l'homme chargés d'examiner, de superviser, conseiller et rapporter sur les situations des droits de l'homme dans des pays ou territoires donnés. Dans le cadre de leur mandat, les titulaires de mandat au titre des Procédures spéciales peuvent intervenir directement auprès des gouvernements sur les allégations de violations des droits de l'homme relevant de leur mandat et formulées par des acteurs de la société civile au moyen de lettres qui comprennent des appels urgents et autres communications.

[2] Les Organes de traités de l'ONU sont composés d'experts indépendants des droits de l'homme qui surveillent la mise en œuvre des traités des droits de l'homme par chaque État Membre de l'ONU signataire (État Partie). Chaque traité a son propre comité d'experts, qui examine régulièrement les États parties. Les membres de la société civile ont la possibilité de participer à ce processus d'examen et d'envoyer des rapports d'information accompagnés de leurs propres réflexions et préoccupations sur la situation des droits humains dans le pays examiné.

[3] L'Examen Périodique Universel est un mécanisme du Conseil des Droits de l'Homme, lancé en 2008, qui évalue la pratique des droits de l'homme de chaque État membre de l'ONU tous les quatre ans et demi. Ce processus d'examen est une occasion unique pour les membres de la société civile de faire part dans un rapport de leurs réflexions sur la situation des droits de l'homme dans le pays examiné et d'exprimer leurs préoccupations.

Outre sa participation active aux mécanismes de surveillance, la Délégation s'est engagée dans d'autres activités de plaidoyer en 2018 à travers les divers groupes de travail d'ONGs basées à Genève auxquels elle fait partie :

GeCCco | Coalition de Genève sur les changements climatiques

Groupe d'ONGs travaillant sur les questions liées aux changements climatiques

Plateforme EPU| Centre International Catholique de Genève

Plateforme d'ONGs catholiques coordonnant leurs actions autour de l'EPU. A travers cette plateforme, la Délégation a co-signé plusieurs déclarations orales au CDH sur la nécessité de mettre en place des mécanismes nationaux de notification et de suivi pour renforcer la mise en œuvre des recommandations de l'EPU

ICP | Coalition internationale sur la Papouasie

Coalition qui s'adresse aux violations graves des droits humains en Papouasie occidentale (Indonésie) et qui soutient une solution pacifique au conflit

Ginebra ONG LAC

Groupe de travail d'ONGs travaillant sur l'Amérique latine et les Caraïbes. Avec ce groupe de travail, la Délégation a co-organisé un événement parallèle au CDH sur la nécessité de renforcer l'utilisation des communications des Procédures spéciales de l'ONU pour prévenir les violations des droits de l'homme. Une attention particulière a été portée sur les pays d'Amérique latine

Committee FoRB

Comité d'ONGs facilitant des actions coordonnées sur les questions liées à la liberté de religion et de croyance

Forum catholique de Genève

La Délégation a continué à participer au *Forum catholique de Genève* et à ses groupes de travail sur l'éducation, le droit au développement et la famille. *Dominicains pour la justice et la paix* a co-sponsorisé un événement parallèle au CDH en septembre sur la famille et la migration.

PROGRAMME DE FORMATION

L'objectif du plaidoyer de la Délégation étant de soutenir et de consolider les activités des dominicain(e)s sur le terrain, il a été décidé en 2018 de développer des ateliers au niveau national pour renforcer la capacité des dominicain(e)s à travailler avec les mécanismes de l'ONU. La Délégation espère ainsi garantir la durabilité du plaidoyer sur le terrain et améliorer la qualité de la participation des dominicain(e)s à l'ONU à Genève. Ce programme de formation se révèle donc fondamental pour atteindre les objectifs généraux et spécifiques de la présence dominicaine à Genève.

Formation des dominicain(e)s à Isiro, RDC
© Amand-Felix Fufulafu Zaniwe

En 2018, quatre ateliers de formation ont été organisés : en République dominicaine (El Seybo), en Côte d'Ivoire (Abidjan) et en République démocratique du Congo (Kinshasa et Isiro).

Dans le cadre de son programme de formation, *Dominicains pour la justice et la paix* a également accueilli des dominicain(e)s et des étudiants d'Argentine, de France, du Kenya et du Canada pour les familiariser avec le travail de la Délégation à Genève.

Nos priorités

Les priorités de la Délégation sont divisées en deux approches principales : une approche ***thématique*** transversale et une approche par ***pays***. Cette stratégie a été mise en place afin de répondre au mieux aux besoins et engagements des dominicain(e)s sur le terrain.

PRIORITÉ THÉMATIQUE

DESTRUCTION ENVIRONNEMENTALE, CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DROITS DE L'HOMME

La destruction de l'environnement, en particulier par les activités des grandes entreprises et les mines artisanales, ainsi que les changements climatiques sont des questions transversales qui touchent le monde entier et les générations futures. Plus que jamais ces dernières années, des populations entières, y compris des dominicain(e)s, ont subi les conséquences des changements climatiques et de la destruction de leur environnement. Comme l'a souligné Michelle Bachelet, Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme, les changements climatiques déplacent 25,3 millions de personnes chaque année depuis 2008. Les peuples autochtones sont parmi les premiers touchés en raison de leur dépendance et de leur relation étroite avec l'environnement et ses ressources. Les changements climatiques et la destruction de l'environnement affectent directement de nombreux droits de l'homme, tels que le droit à un environnement sain, le droit à un niveau de vie suffisant, y compris le droit à une alimentation et à un logement suffisants, et le droit au meilleur état de santé physique et mentale possible. Les droits de l'homme doivent donc être au cœur des discussions sur les changements climatiques et la protection de l'environnement.

Marche pour le climat à la COP24, Katowice (Pologne) © Laurence Blattmer

Face à ce défi majeur, *Dominicains pour la justice et la paix* s'attaque au problème, particulièrement sous l'angle des droits de l'homme. Grâce à la diversité et à la richesse des expériences des dominicain(e)s dans la lutte contre les changements climatiques et la destruction de l'environnement, la Délégation a, en 2018, mis en évidence aux Nations Unies les impacts directs et indirects des changements climatiques sur la jouissance effective des droits de l'homme tout en exerçant une pression sur les États pour l'adoption de politiques climatiques appropriées.

Mine à ciel ouvert
© Sebastian Pichler

Au CDH, la Délégation a pu faire pression sur les gouvernements en organisant conjointement avec le *GeCCco* un événement parallèle sur l'importance de protéger les droits des personnes qui migrent en raison des changements climatiques. Une déclaration orale sur le lien intrinsèque entre les droits de l'homme et les changements climatiques a également été faite en séance plénière.

Accompagnée de fr. Miguel Ángel Gullón Pérez OP, la Délégation a participé à la 4ème session du Groupe de travail intergouvernemental des Nations Unies chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant pour réglementer les sociétés transnationales et autres entreprises dans le domaine des droits humains. La Délégation a également participé au 7ème Forum des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme, chargé notamment de promouvoir le dialogue et la coopération entre les différents acteurs sur les questions relatives aux activités des entreprises et leurs impacts négatifs sur les droits de l'homme.

La fin de l'année a été marquée par la participation de la Délégation à la Conférence annuelle des Parties (COP 24) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à Katowice en Pologne. La Délégation était composée de Mme Laurence Blattmer, sr. Cecilia Espenilla OP, Promotrice internationale pour la justice et la paix et le soin de la création des Sœurs Dominicaines Internationales, et de Piotr Lis, laïc dominicain. L'équipe s'est attardée à démontrer l'importance d'une approche fondée sur les droits de l'homme dans la réponse globale aux changements climatiques et à la destruction de l'environnement (en référence au *Laudato Si*).

Délégation dominicaine à la Conférence sur les changements climatiques
Katowice (Pologne)

Avec la célébration du 70ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme lors de la COP24, il était vital de rappeler aux États l'importance d'inclure les principes des droits de l'homme dans toute action climatique. La Délégation a également apporté une perspective éthique et morale aux discussions. Grâce à l'organisation conjointe d'un dialogue interreligieux, réunissant plus d'une centaine de participants, dans les premiers jours de la conférence, *Dominicains pour la justice et la paix* a souligné l'importance d'une compréhension spirituelle de la responsabilité de chacun envers la Terre et envers les autres, y compris les générations futures.

Le groupe virtuel dominicain sur la justice environnementale et climatique a été renforcé grâce à une participation plus active de ses membres. Cela a permis à la Délégation de participer à la rédaction d'une réponse interconfessionnelle commune au *Dialogue Talanoa*, un processus lancé par la COP visant à partager les expériences et meilleures pratiques des différents acteurs dans le domaine de l'action climatique. La réponse interconfessionnelle, intitulée " Respecter la Terre nourricière et prendre soin des systèmes écologiques, des communautés les plus vulnérables et de toutes les générations futures " a été soumise à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

PRIORITÉS PAYS

Compte tenu des capacités limitées du Secrétariat et afin de répondre au mieux aux objectifs fixés et d'obtenir des résultats concrets, la Délégation s'est concentrée en 2018 sur quelques pays ciblés.

Les principaux objectifs de cette stratégie sont de s'assurer:

1. qu'il y ait un engagement fort, coordonné et articulé des dominicain(e)s sur le terrain sur les questions de justice et de paix;

2. que les préoccupations des dominicain(e)s sur le terrain soient entendues et prises en compte par l'ONU;

3. que les dominicain(e)s impliqués soient reconnus localement et internationalement comme acteurs clés en matière de promotion et protection des droits humains.

COLOMBIE

Deux ans après la signature de l'Accord de paix (2016), la situation des droits de la personne en Colombie est restée très préoccupante. La famille dominicaine en Colombie a été particulièrement inquiète par l'absence de protection des dirigeants sociaux et des défenseur(e)s des droits de l'homme autochtones et afro-descendants dans les zones rurales et par la poursuite des violences commises par les guérillas et les paramilitaires. La Délégation a continué à soutenir les Colombiens à travers son plaidoyer à l'ONU, en étroite collaboration avec le Programme des droits de l'homme de l'Université dominicaine de Santo Tomas à Bogota.

A l'approche de l'EPU de la Colombie en mai 2018, la Délégation a invité lors de la session du CDH en mars un frère dominicain, fr. Juan David Montes Flores OP, et une dirigeante de la communauté afro-colombienne. La Délégation a organisé un événement parallèle à l'ONU au cours duquel les deux Colombiens ont présenté leur vision vis-à-vis le processus de paix, la résistance auprès de la population et l'absence d'institutions gouvernementales pour gérer cette problématique. L'événement, soutenu par sept ONGs, a été retransmis en direct sur Facebook et a atteint plus de 3000 vues. Une déclaration orale a également été faite lors de la session plénière du CDH sur le manque de protection des dirigeants locaux et des défenseur(e)s des droits de l'homme autochtones et afro-colombiens, ainsi que sur l'absence institutionnelle de l'État et son incapacité à traiter des questions clés de l'Accord de paix.

Événement parallèle organisé au Conseil des Droits de l'Homme sur la Colombie, Genève
© Pauline Faure

La Délégation a également organisé des réunions avec plusieurs acteurs clés, tels que des diplomates de divers pays, des organisations de la société civile et des experts des Nations Unies. Ce plaidoyer a porté ses fruits lors de l'EPU de la Colombie en mai. Tous les sujets proposés par la Délégation ont été soulevés par les États, qui les ont formulés en recommandations à la Colombie. Cette dernière a accepté la grande majorité de ces recommandations, générant ainsi une responsabilité pour leur mise en œuvre.

MEXIQUE

Le climat politique, social et économique au Mexique en 2018 a été marqué par la tenue des élections, le passage des caravanes de migrants, la séparation des enfants migrants de leurs parents à la frontière américaine et les relations tendues avec les États-Unis. Dans ce contexte, et compte tenu des examens de la situation des droits de l'homme au Mexique par le Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU (CESCR) et par l'EPU, la Délégation a décidé de travailler activement sur ce pays. En étroite collaboration avec le *Centro Fray Francisco de Vitoria OP*, la Délégation a participé à l'examen du Mexique lors de la 63ème session du CESCR, pour lequel un rapport parallèle conjoint avait été soumis en 2017. Parmi les principales préoccupations soulevées dans le rapport, notons les grands projets d'investissement et les violations récurrentes des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux dans ce contexte. Lors de la 38ème session du CDH, la Délégation a co-signé une déclaration orale appelant le gouvernement et la communauté internationale à la protection des droits des migrants.

Enfin, en prévision de l'EPU du Mexique en novembre, la Délégation a accueilli M. Donovan Ortega, du *Centro Fray Francisco de Vitoria OP*, pour mener le plaidoyer auprès des missions permanentes à Genève. Ces efforts ont porté leurs fruits puisque divers États ont soulevé des préoccupations similaires lors de l'EPU, telles que la violence sexiste, l'impunité et les violations des droits de la personne par les entreprises.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

La situation sociale et économique critique en République dominicaine, en particulier dans la région d'El Seybo, a continué à attirer l'attention de la Délégation en 2018. Après un an de lutte pour les droits des 80 familles expulsées de force par la compagnie sucrière *Central Romana*, un tribunal de la République dominicaine a finalement décidé en décembre 2017 que l'affaire ne constituait pas une violation du code pénal du fait que les familles ne possédaient pas la terre. Malgré cette décision, les dominicain(e)s sur le terrain et la Délégation ont redoublé d'efforts pour continuer à faire pression sur le gouvernement et la compagnie pour qu'ils reconnaissent que les droits humains de ces familles ont été gravement violés et pour qu'ils veillent à ce que des réparations soient accordées.

Interview de fr. Leo Almazan OP et de Laurence Blattmer à la Radio Seybo (République dominicaine)

Dans le cadre de la stratégie de la Délégation pour renforcer les capacités des dominicain(e)s sur le terrain, fr. Leo Almazan OP et Mme Laurence Blattmer se sont rendus en République dominicaine en avril où ils ont organisé un atelier de formation pour 36 dominicain(e)s et autres partenaires de la société civile. Les formateurs ont sensibilisé les participants à la nature et à l'utilisation des mécanismes des droits de l'homme des Nations Unies. Les principales préoccupations des participants concernant la situation des droits de l'homme ont été entendues et ont servi de base à un rapport présenté à l'EPU de la République dominicaine. Au cours de sa visite, la Délégation a également rencontré les victimes des expulsions forcées d'El Seybo, des représentants du gouvernement et des Nations Unies et des experts juridiques. Ils ont également partagé les résultats de la formation lors d'une interview radiophonique et d'une conférence organisée par le *Centro de Teología Santo Domingo de Guzmán* à Santo Domingo.

Travailleurs haïtiens dans les champs de cannes à sucre dans la région d'El Seybo (République dominicaine)
© Laurence Blattmer

Les informations recueillies en République dominicaine ont permis à la Délégation de développer un plaidoyer plus efficace auprès du CDH. Lors de la session de septembre, la Délégation a organisé un événement parallèle, soutenu par une douzaine d'organisations nationales et internationales, sur l'industrie sucrière et les droits humains en République dominicaine (« *le sucre amer* »). Une représentante des victimes des expulsions forcées et fr. Damian Calvo OP, Directeur du *Centro de Teología Santo Domingo de Guzmán*, ont été invités à Genève pour prendre part au panel et rencontrer des représentants des États et des experts des Nations Unies. La Délégation a profité de l'occasion pour lancer une campagne médiatique internationale sur l'industrie sucrière en République dominicaine et son impact négatif sur les droits de l'homme. Plusieurs journalistes en Suisse ont interviewé les deux invités et des articles ont paru dans des journaux en Espagne, en République dominicaine et en Suisse. L'événement a également été relayé dans les médias sociaux du monde entier. La présence du

Promoteur général de l'Ordre pour la communication, fr. Javier Abanto Silva OP, fut d'une grande aide.

Les efforts de plaidoyer se sont poursuivis un mois plus tard avec la visite de fr. Miguel Ángel Gullón Pérez OP à Genève pour soutenir le plaidoyer, quelques semaines avant la tenue de l'EPU de la République dominicaine. Diverses réunions bilatérales ont été organisées avec des délégués des missions permanentes, y compris de la République dominicaine, ainsi qu'avec le Secrétariat du Groupe de Travail des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme.

Des rencontres entre des dominicain(e)s et le personnel diplomatique d'ambassades à Santo Domingo ont été organisées. Il s'agit là d'une réalisation concrète de l'objectif de la Délégation de renforcer la capacité des dominicain(e)s sur le terrain à défendre les droits de l'homme.

GUATEMALA

En 2018, fr. Mike Deeb OP s'est rendu au Guatemala afin de clarifier le type de soutien que la Délégation pouvait apporter aux dominicain(e)s engagés auprès des peuples autochtones. Le travail des dominicain(e)s s'effectue largement avec le *Centro Ak' Kutan* à Cobán ainsi qu'avec de nombreuses communautés Q'eqchi' dans la paroisse de Cahabón. Les dominicain(e)s sont particulièrement préoccupés par les impacts négatifs d'un projet hydroélectrique de la société Finca Oxec S.A. sur l'environnement et les moyens de subsistance de la population Q'eqchi'.

Projet hydroélectrique de la société Finca Oxec S.A., Cahabón (Guatemala)

La Délégation a soulevé la question à l'ONU en 2018 dans un rapport au Comité des droits de l'homme, sur la base des informations fournies par les frères sur le terrain. La Délégation a ensuite participé à l'examen du Guatemala lors de la 122ème session du Comité des droits de l'homme. Elle a également eu plusieurs échanges avec la Rapporteure spéciale des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, qui a effectué une visite officielle au Guatemala en 2018. Ces échanges ont permis de clarifier les principales problématiques à soulever dans le plaidoyer à l'ONU.

Communauté Q'eqchi affectée par le projet hydroélectrique, Cahabón (Guatemala)

CAMEROUN

En 2018, la communauté internationale était profondément préoccupée par l'aggravation de la situation humanitaire et sécuritaire au Cameroun. Les tensions autour des régions anglophones ont continué de s'intensifier, provoquant la mort de centaines de personnes. La Délégation s'est s'engagée avec d'autres organisations pour plaider pour la fin des atrocités. Les dominicain(e)s sur le terrain étaient également été très préoccupés par les graves répercussions sur l'environnement et les droits de l'homme de la production d'huile de palme et de caoutchouc dans les forêts tropicales du pays. Le grave manque d'entretien des infrastructures publiques était également une source de préoccupations notamment pour ses répercussions négatives sur l'accès à l'eau potable dans les centres médicaux et les écoles. Dans ce contexte, la Délégation a soumis un rapport au Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies. En avril 2018, le Comité a envoyé au Cameroun une liste de questions à laquelle l'État a dû répondre. La participation de la Délégation à cet examen a donné des résultats positifs puisque les questions du Comité ont inclus toutes les préoccupations soulevées par les dominicain(e)s soulevées dans leur rapport.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

En 2018, la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo (RDC) était plus que jamais au centre de l'attention de la communauté internationale et sous la surveillance constante de l'ONU. L'Ordre dominicain au niveau mondial s'est également saisi de la question en choisissant la RDC comme priorité pour la promotion de la solidarité internationale à travers son Mois dominicain annuel pour la paix en décembre.

Dans ce contexte, la Délégation a identifié la RDC comme l'un des pays prioritaires pour son plaidoyer auprès de l'ONU à Genève en 2018. La Délégation, composée de fr. Mike Deeb OP et de Mme Laurence Blattmer, a entrepris une mission en juillet pour visiter les dominicain(e)s à Kinshasa et Isiro (Province du Haut Uélé).

Visite des dominicain(e)s dans une communauté pygmée à Isiro (RDC)
© Amand-Felix Fufulafu Zaniwe

Dans le cadre de sa mission, la Délégation a organisé, en collaboration avec les dominicain(e)s sur le terrain, deux sessions de formation sur le système des droits de l'homme de l'ONU, le rôle de la société civile et l'engagement des dominicain(e)s dans la promotion et la protection des droits humains. Lors de ces sessions, la Délégation a pu recueillir des informations vitales sur la situation des droits de l'homme dans le pays. Celles-ci ont fait l'objet d'un rapport conjoint produit pour l'EPU de la RDC (prévu en mai 2019).

Parmi les principales préoccupations identifiées par les participants figuraient la restriction des droits et libertés fondamentales à Kinshasa, l'insécurité dans la province du Haut Uélé, le droit à la santé, l'accès à l'éducation gratuite et les nombreuses violations des droits humains liées à l'exploitation des ressources naturelles. Des discussions fructueuses ont également eu lieu à l'Université d'Uélé à Isiro sur son rôle à jouer pour relever ces défis. Grâce aux deux formations et au rapport conjoint soumis à l'EPU, la Délégation a pu consolider sa collaboration avec *Caritas*, *Franciscans International* et *l'Alliance évangélique mondiale*.

Répressions brutales de manifestations pacifiques dirigées par des chefs religieux, Kinshasa (RDC)
© Amis de Nelson Mandela

© Vidéo YouTube Human Rights Watch

Le travail de plaidoyer s'est ensuite poursuivi au niveau international. La Délégation a co-parrainé un événement parallèle au CDH sur la crise en RDC et co-signé une déclaration orale sur la détérioration de la situation politique, humanitaire et des droits de l'homme dans le pays.

CÔTE D'IVOIRE

Après la crise post-électorale dévastatrice de 2000-2011, la Côte d'Ivoire a connu une relative stabilité et sécurité ces dernières années. Néanmoins, l'année 2018 est restée marquée par d'importantes lacunes dans les services de base, tels que l'éducation et les soins de santé, ainsi que dans le système judiciaire, notamment la justice juvénile.

Avec la création récente de la Commission dominicaine pour la justice et la paix de la famille et avec une forte motivation des dominicain(e)s pour surveiller la situation des droits humains dans le pays, la Délégation a cerné le besoin de soutenir cet engagement au niveau international.

En juillet 2018, la Délégation a organisé un atelier de formation à Abidjan sur les mécanismes des droits de l'homme de l'ONU pour les membres de la famille dominicaine ainsi que d'autres acteurs de la société civile. Il s'agissait d'une première étape pour identifier une stratégie de plaidoyer à long terme pour la promotion et la protection des droits humains en Côte d'Ivoire. La formation a également marqué le début d'une collaboration étroite avec des partenaires basés à Genève et en Côte d'Ivoire, à savoir la *Fondation mariste de solidarité internationale (FMSI)* et le *Bureau international catholique de l'enfance (BICE)*.

La formation a permis d'identifier les questions clés pour le plaidoyer à l'ONU. La Délégation a ainsi pu se joindre à la rédaction du rapport du BICE sur le système pénitentiaire et la justice juvénile, présenté pour l'EPU de la Côte d'Ivoire (prévu en mai 2019). Dans ce rapport, publié sur le site Internet des Nations Unies, des recommandations concrètes et réalistes ont été proposées à la Côte d'Ivoire pour améliorer la situation.

SRI LANKA

En 2018, le gouvernement sri-lankais s'est engagé à garantir la justice, la vérité, la réparation et la non-répétition des crimes présumés relevant du droit international. Toutefois, les progrès dans la mise en œuvre de ces engagements ont été extrêmement lents. Par ailleurs, les menaces de dégradation grave de l'environnement par le projet de la Cité financière internationale de Colombo (*Port City*), soulevées par la Délégation dans un rapport à l'ONU en 2017, ont continué de préoccuper la communauté religieuse en 2018.

Fr. Manoj Rasanjana proteste contre le Projet de la Cité financière internationale de Colombo (Port City)

Dans ce contexte, la Délégation a poursuivi son suivi de la situation dans le pays en collaboration avec les frères dominicains au niveau local. Lors de la 37ème session du CDH en mars, la Délégation a dénoncé oralement les impacts négatifs du projet de la Cité financière internationale de Colombo sur les droits des communautés locales et sur l'environnement. La Délégation a également partagé les préoccupations de la communauté religieuse au sujet de la justice transitionnelle en co-signant une déclaration mettant en lumière la mise en œuvre lente et limitée des engagements pris par le gouvernement à cet égard.

Manifestation de solidarité au Sri Lanka avec les personnes dont les terres ont été confisquées par les militaires pendant la guerre

INDONESIE – PAPOUASIE OCCIDENTALE

La Papouasie occidentale (comprenant les deux provinces les plus orientales de l'Indonésie) est une zone de la région Asie-Pacifique fortement touchée par les violations des droits humains. Cette situation problématique résulte du conflit politique avec le gouvernement central et de l'exploitation des ressources naturelles depuis cinq décennies. L'année 2018 a été marquée par une augmentation considérable des arrestations politiques lors de manifestations pacifiques ainsi que par une augmentation du nombre d'exécutions extrajudiciaires. Les cas généralisés de malnutrition et le nombre élevé de victimes d'épidémies ont également soulevé de graves préoccupations pour la jouissance du droit à la santé.

Réfugiés fuyant une opération militaire, Papouasie occidentale (Indonésie)

Depuis 2004, la Délégation est membre de la *Coalition internationale pour la Papouasie*, qui se penche sur la situation des droits humains en Papouasie occidentale et qui soutient une solution pacifique au conflit. En février, un frère local, fr. Robini Marianto OP et fr. Mike Deeb ont effectué une visite afin de comprendre les enjeux et de déterminer la nature du plaidoyer dominicain pour la région. Cette visite a permis d'identifier certaines questions clés pour lesquelles un plaidoyer était nécessaire, telles que l'importance de promouvoir la liberté d'expression, le droit à l'alimentation et l'arrêt des violences commises par les agents de l'État. A la suite de cette visite, la Délégation a co-signé une déclaration orale lors de la 37ème session du CDH sur le droit à l'alimentation et les cas de malnutrition en Papouasie occidentale.

Rapport financier 2018

Dominicains pour la justice et la paix
Rapport financier 2018

CHF (= € 0.89)	2017	2018
REVENUS		
Fonds	141,524.55	157,449.65
Intérêts	1,510.99	2.59
Total REVENUS	143,035.54	157,452.24
DEPENSES		
PROGRAMMES		
Plaidoyer	10,071.29	65,183.82
Formation	4,013.42	33,081.15
Total PROGRAMMES	14,084.71	98,264.97
DEPENSES ADMINISTRATIVES	99,546.85	34,486.52
Total DEPENSES	113,631.56	132,751.49
Revenus net	29,403.98	24,700.75

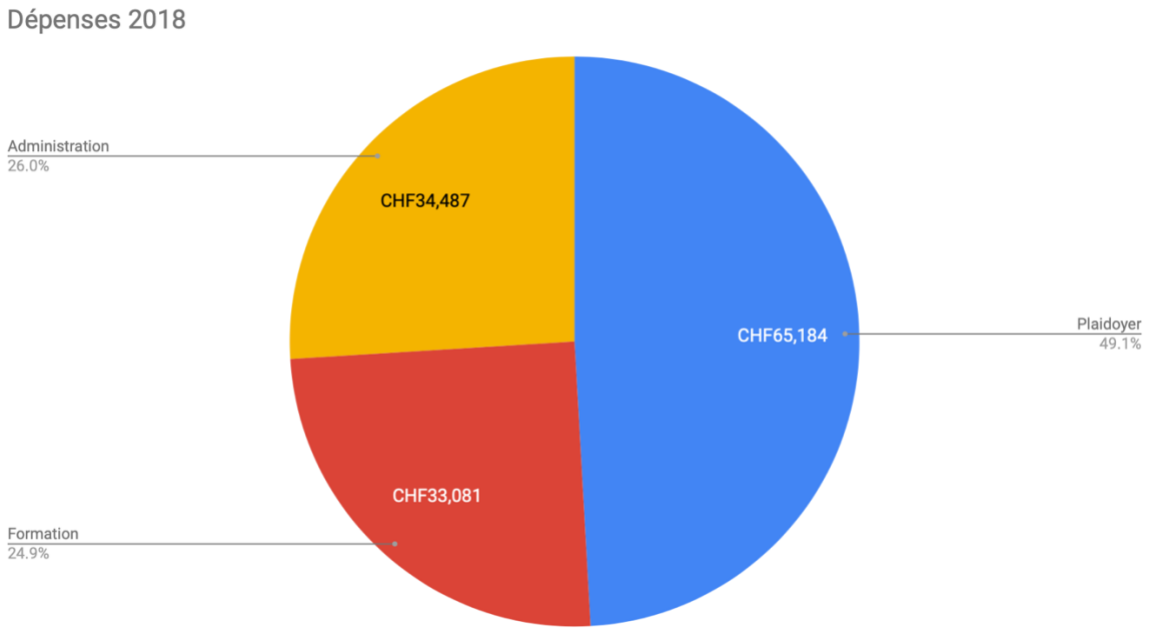

Perspectives futures

A la fin de l'année 2018, la Délégation s'est engagée à développer un plan d'action sur 2 années dans le but de mettre en œuvre ses orientations stratégiques de manière fructueuse et pérenne.

L'amélioration de la communication et la recherche de fonds ont été identifiées parmi les priorités pour 2019-2020. Dans le but d'augmenter la visibilité de ses activités et ses impacts, au sein de l'Ordre et au-delà, la Délégation compte améliorer à long terme sa stratégie de communication, notamment en intensifiant son utilisation des réseaux sociaux et en créant des outils d'information. La Délégation espère également diversifier ses sources de financement afin d'assurer la pérennité des programmes de plaidoyer et de formation à Genève et sur le terrain. Pour ce faire, le bureau à Genève renforcera son équipe afin d'assurer un travail efficace dans ces deux domaines cruciaux.

La thématique de la destruction environnementale, des changements climatiques et des droits humains continuera d'être au cœur du plaidoyer de la Délégation ces prochaines années. Elle espère intensifier son soutien envers les dominicain(e)s engagés sur la question notamment en développant des synergies entre ces engagements sur le terrain et les travaux à l'ONU.

Des formations de suivi seront également organisées en République dominicaine, en Côte d'Ivoire et en RDC afin d'assurer au terme de 2020 un engagement solide, coordonné et articulé des dominicain(e)s sur les questions de justice et de paix. De plus, la Délégation compte entamer un processus de collaboration étroite avec les dominicain(e)s aux Philippines et organisera des formations sur le terrain afin de les familiariser aux mécanismes des droits de l'homme de l'ONU. En définitive, la Délégation espère que les dominicain(e)s dans ces pays prioritaires seront reconnus comme des acteurs clés dans la promotion et la protection des droits de l'homme à l'échelle locale et internationale.

La Délégation souhaite aussi encourager les recherches des universitaires dominicain(e)s pour apporter des réflexions plus approfondies aux questions clés qui se posent à l'ONU. La Délégation espère se concentrer davantage sur cet objectif en 2020, lorsque ses activités de formation et de plaidoyer se seront pérennisées.

CONSEIL EXECUTIF

Fr. Bruno CADORÉ

Président

Maître de l'Ordre des Prêcheurs

Sr. Marie Therese CLEMENT

Vice-présidente

Coordonnatrice internationale – Sœurs Dominicaines Internationales

Fr. Michael DEEB

Directeur et Délégué permanent auprès de l'ONU

Promoteur général de Justice et Paix de l'Ordre des Prêcheurs

Fr. Benjamin EARL

Trésorier

Procurateur général de l'Ordre des Prêcheurs

Fr. Orlando RUEDA ACEVEDO

Membre du Conseil exécutif

Socius pour la vie apostolique de l'Ordre

Fr. Michel FONTAINE

Membre du Conseil exécutif

Professeur honoraire HES-SO et curé de la paroisse St Paul à Genève

SECRETARIAT

Laurence BLATTMER

Coordonnatrice de programme

DOMINICANS
FOR JUSTICE AND PEACE
Order of Preachers

Rapport annuel 2018

Dominicans for Justice and Peace, 37/39 Rue de Vermont, C.P. 104, 1211 Genève 20, Suisse
T : +41 (0)22 779 4010, contact@un.op.org

www.un.op.org